



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

"VOTRE DÉCHET, C'EST DESTINATION POUBELLE !" BE WAPP ET LE TEC MÈNENT UN TEST GRANDEUR NATURE POUR AMÉLIORER LA PROPRETÉ DES ARRÊTS DE TRANSPORT EN COMMUN

Namur, le 24 novembre 2022 – depuis peu, des abribus d'un nouveau genre ont vu le jour aux quatre coins de la Wallonie. L'objectif est de démontrer qu'un abribus bien équipé, correctement entretenu et mettant en avant l'importance de respecter la propreté publique est davantage susceptible de rester propre qu'un abri négligé. Sensibiliser les usagers et les inviter à utiliser poubelles et cendriers est essentiel. Cinq communes réparties sur tout le territoire wallon (une par province) participent au test qui aura lieu durant un mois : La Bruyère (Namur), Forenville (Luxembourg), Burdine (Liège), Chaumont-Gistoux (Brabant wallon) et Beloeil (Hainaut).

Pourquoi les abribus ?

« Tout simplement parce qu'ils sont cités dans le top 3 des lieux les plus problématiques en termes de malpropreté, selon une étude que nous menons chaque année via l'institut Dedicated, explique Valérie Cartiaux, porte-parole de Be WaPP. Ils font à ce titre l'objet d'une attention toute particulière. »

Ainsi a eu lieu en juin 2021 une campagne de sensibilisation à la propreté à l'attention des usagers du TEC. Avec pour slogan « Votre déchet, destination poubelle ou destination nature ? », l'objectif était de sensibiliser la réflexion du grand public par rapport à la gestion de ses déchets. Ce fut également l'occasion de rappeler qu'un déchet ne finit pas sa course là où il est jeté. C'est souvent le début d'un long parcours, nuisible tant à la faune et à la flore qu'au bien-être de la population.

« Mais cette fois, indique encore Valérie Cartiaux, ce sont les usagers et les communes qui sont visées par cette campagne car ce sont ces dernières qui sont en charge de l'entretien des abribus. »

3 types d'actions

Chaque abribus fera l'objet de 3 types d'actions :

1. Il se verra tout d'abord **équiper d'une poubelle et d'un cendrier**, s'il n'en dispose pas déjà, de manière à ce que chaque usager puisse se débarrasser facilement de ses déchets. La poubelle et le cendrier seront mis en évidence par des autocollants au design impactant invitant à y jeter les déchets. Les vitres de l'abribus arboreront quant à elles un double message : d'une part, une invitation claire à l'action : « **Votre déchet, c'est destination poubelle !** » qui ne laisse place ni à la réflexion, ni au choix et d'autre part, un message rappelant le montant des amendes encourues en cas d'abandon de déchet au sol. Le trajet menant à la poubelle sera lui aussi mis en évidence par un marquage au sol adéquat.

2. La deuxième action concerne le nettoyage de l'abri et de ses alentours afin d'inciter les usagers à respecter la propreté des lieux. « On a moins envie de salir un endroit propre qu'un endroit dont l'entretien paraît négligé, explique Youri Sloutzky, en charge de ce projet chez Be WaPP. C'est dans la nature humaine. »
3. Enfin, dans un souci d'objectivation du test, différents types de mesurages seront effectués : avant l'installation du dispositif, pendant ainsi qu'un mois après son retrait. Des comparaisons par rapport à des abribus témoins seront également réalisées.

« L'objectif, conclut Youri Sloutzky, le responsable de ce projet chez Be WaPP, est d'envoyer aux communes les résultats de ce test au moyen d'une capsule vidéo qui synthétisera les bonnes pratiques qui auront été mises en évidence et qui pourront être reproduites, le cas échéant. »

Plus d'informations concernant cette campagne sur <https://www.bewapp.be/>.